



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 26 janvier 2022
(OR. fr)

5683/22
ADD 1

AGRILEG 8
PESTICIDE 3

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	26 janvier 2022
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D076996/3 ANNEXE
Objet:	RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION du XXX modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de flutianil présents dans ou sur certains produits

Les délégations trouveront ci-joint le document D076996/3 ANNEXE.

p.j.: D076996/3 ANNEXE

FR

ANNEXE

Dans l'annexe II du règlement (CE) n° 396/2005, la colonne relative au flutianil est remplacée par le texte suivant:

[Office des publications: veuillez insérer le tableau de l'annexe II].